

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 18/07/2024 - 26957 - 2016 B 04763 - 823 416 391 - VERACASH CAPITAL

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

2023

SAS VERACASH CAPITAL

42 RUE TAUZIA
33800 BORDEAUX

*Certifié conforme
à l'original
le 12.01.2024*



Dupouy

6-8 AVENUE DES SATELLITES
PARC SEXTANT - BAT B - CS80040
33187 LE HAILLAN CEDEX
FRANCE

Tel +33 (5) 56 13 81 00
Mail contact@crowe-dupouy.fr

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	575 476		575 476	575 476
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	258		258	258
ACTIF IMMOBILISE	575 734		575 734	575 734
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances				
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance	165		165	
ACTIF CIRCULANT	165		165	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	575 899		575 899	575 734

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	575 576	575 576
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-11 108	-9 095
Résultat de l'exercice	-1 853	-2 012
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	562 616	564 468
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		506
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	12 077	9 553
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 207	1 206
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	13 283	11 266
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	575 899	575 734

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits		
Total produits d'exploitation		
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	1 509	1 692
Impôts, taxes et vers. assim.	344	269
Salaires et Traitements		
Charges sociales		
Amortissements et provisions		
Autres charges		
Total charges d'exploitation	1 853	1 961
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 853	-1 961
Opérations en commun		
Produits financiers		
Charges financières		52
RESULTAT FINANCIER		-52
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-1 853	-2 012
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE	-1 853	-2 012

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS VERACASH CAPITAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 575 899 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 853 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	575 734			575 734
Total	575 734			575 734
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				575 734

VERACASH CAPITAL
SAS au Capital Social de 575.576 €
42 rue de Tautzia
33800 BORDEAUX
Siren 823 416 391 RCS BORDEAUX

**PROCÈS-VERBAL DE DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18/06/2024**

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour le 18 juin 2024 et qui se tiendra par consultation écrite.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-François FAURE, Président de la Société VeraCash Capital SAS.

Monsieur Ignacio SAINZ IGLESIAS est désigné comme secrétaire.
Madame Julie CHADUFAUD est désignée comme scrutatrice.

Nous avons reçu 2 bulletins de vote dûment remplis, tous les deux donnant pouvoir à Monsieur Jean-François FAURE.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du Rapport de gestion établi par le Président,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, lesquels font apparaître une perte de 1.853 €.

L'Assemblée donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Pas d'abstention, pas de vote contre. Cette résolution est adoptée à la majorité des voix des associés présents ou représentés

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice de 1.853 € de la manière suivante :

Origine :	
- Résultat de l'exercice :	- 1.853 €
- Report à nouveau débiteur	- 11.108 €
TOTAL :	- 12.961 €
Affectation :	
- Au report à nouveau débiteur :	- 12.961 €
TOTAL :	- 12.961 €

Pas d'abstention, pas de vote contre. Cette résolution est adoptée à la majorité des voix des associés présents ou représentés

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Pas d'abstention, pas de vote contre. Cette résolution est adoptée à la majorité des voix des associés présents ou représentés


Jean-François FAURE (21 juin 2024 09:36 GMT+2)

Le Président


Ignacio SANZ IGLESIAS (23 juin 2024 14:45 GMT+2)

Le Secrétaire


Julie CHADUFAUD (21 juin 2024 09:47 GMT+2)

Le Scrutateur